



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Élections,
de la Légalité et de l'Environnement**

Affaire suivie par Julie LE NOAN
Bureau des élections, de la réglementation
et des procédures environnementales
Tél : 02 32 78 28 20
Mél : julie.le-noan@eure.gouv.fr

Évreux, le **29 JUIL. 2020**

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

AVIS D'AUTORISATION


**GEMFI
à
Heudebouville**

Par arrêté préfectoral n° UDE-ERC-20-22 du 28 juillet 2020, le préfet de l'Eure a autorisé la société GEMFI à exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement sur la commune de Heudebouville.

L'arrêté préfectoral fixe les mesures jugées nécessaires à la prévention des inconvénients et des risques susceptibles d'être occasionnés par l'exploitation.

Une copie dudit arrêté est déposée à la Mairie de Heudebouville ainsi qu'au bureau des élections, de la réglementation et des procédures environnementales de la préfecture de l'Eure, à la disposition de toute personne intéressée.

Pour le préfet et par délégation,
La chef de bureau



Chantal LILLE